

# Nous veillons à votre avenir

**Sulzer Vorsorgeeinrichtung**  
Zürcherstrasse 12  
8401 Winterthur  
[www.sve.ch](http://www.sve.ch)



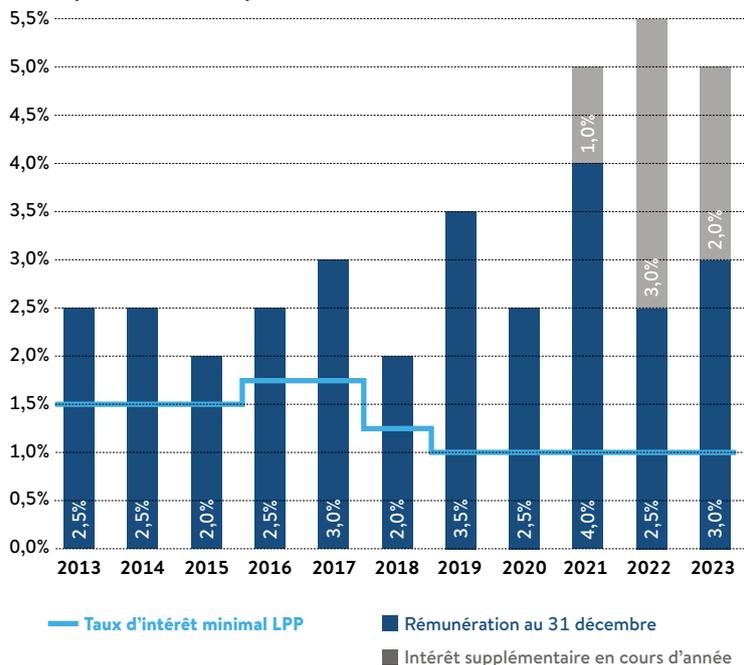
## Chère lectrice, / Cher lecteur,

La SVE est votre caisse de pension pour la prévoyance professionnelle dans le 2<sup>e</sup> pilier. En tant que telle, en complément de la prévoyance publique et privée (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> piliers), la SVE vous garantit, ainsi qu'à vos survivants, le maintien de votre standing habituel à la retraite, en cas d'invalidité ou de décès.

### Voici ce que nous vous offrons:

- une base solide avec un degré de couverture de 120,9% au 31 décembre 2023
- une rémunération supérieure à la moyenne, de 4,3% au cours des cinq dernières années
- des plans de prévoyance attrayants
- un âge de la retraite flexible, entre 58 et 70 ans
- des cotisations d'épargne plus élevées sur une base volontaire
- un service de conseil professionnel et complet

### Rémunération de l'avoir de vieillesse supérieur à la moyenne

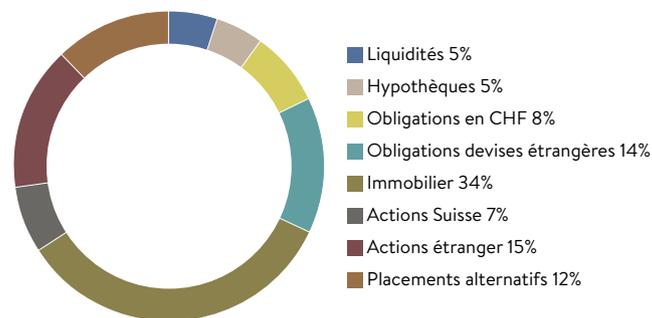


## Chez nous, la prévoyance est de tradition

La SVE a été fondée en 1920 et compte parmi les premières caisses de pension de Suisse. Aujourd'hui, elle gère une fortune totale d'environ 4,0 milliards de francs suisses.

Flexible, sûre et rentable – notre succès se base sur une stratégie de placement largement diversifiée. Les placements immobiliers directs génèrent de bons résultats et un degré de couverture élevé.

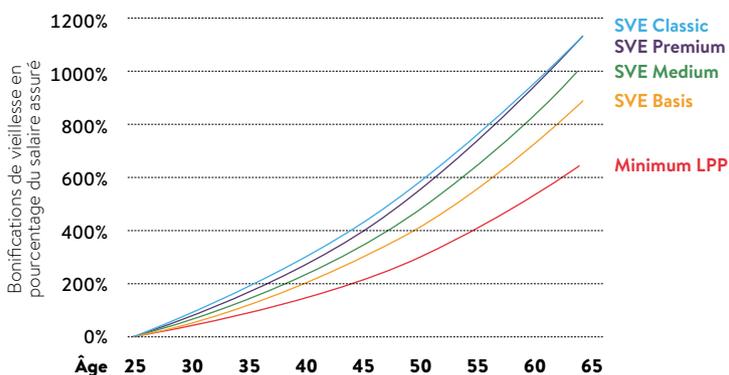
### Composition de la fortune au 1<sup>er</sup> décembre 2023



# Des plans de prévoyance qui s'adaptent à vos besoins

Des plans de prévoyance flexibles avec des cotisations d'épargne de 3%, 5% ou 7%, supérieurs au minimum légal, ainsi que les taux d'intérêt élevés à la SVE contribuent de manière décisive à l'augmentation de votre avoir de vieillesse.

## Votre employeur choisit le plan de prévoyance optimal...



## ... et vous choisissez le plan d'épargne optimal

- Vous payez vos cotisations d'épargne selon le Plan de base ou vous décidez de verser des cotisations plus élevées selon le Plan Confort ou le Superplan.
- Vous pouvez opter pour un autre plan d'épargne chaque année.
- Un changement de plan entre en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours. Vous devez déposer votre demande par écrit jusqu'au 31 mai.



## Une couverture optimale

Grâce à la diversité de nos prestations, vous disposez d'une couverture d'assurance optimale. Au moment de la retraite, en cas d'invalidité ou de décès du partenaire assuré, vous et vos survivants aurez une assise financière solide. Et ce, grâce aux prestations suivantes:

- Rente de vieillesse et/ou capital vieillesse
- Rente d'enfant de retraité-e
- Rente d'invalidité
- Rente d'enfant d'invalidé
- Rente de partenaire pour les couples mariés ou vivant en union libre\* et les couples sous le régime du partenariat enregistré
- Rente d'orphelin
- Versement unique du capital-décès
- Rente-pont (autofinancée) en cas de préretraite
- Acquisition d'un logement financé au moyen de l'avoir de vieillesse

\* nécessite un contrat d'assistance valable



## Thèmes de la prévoyance expliqués simplement

---

S'orienter dans la jungle des règlements – sous [www.sve.ch/FR/FR/documents](http://www.sve.ch/FR/FR/documents), vous trouverez des informations sur les différents thèmes de la prévoyance. Claires et compréhensibles, disponibles en français, en allemand et en anglais.

### Les aide-mémoire de la SVE

- Encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle (EPL)
- Hypothèques
- Rachat d'années d'assurance
- Certificat d'assurance
- Divorce / Dissolution d'un partenariat enregistré
- Libre passage et prestation de sortie
- Retraite et prestations de vieillesse
- Capital-décès



## Notre portail en ligne à votre service

---

Avec notre portail en ligne mypkSVE, vous pouvez planifier activement votre prévoyance vieillesse et avoir accès à vos données de prévoyance personnelles. Au moyen de simulations, évaluez différentes variantes pour votre solution de prévoyance ou déclenchez des processus tels qu'un changement de plan d'épargne au moyen d'un simple clic.

### Avec mypkSVE, vous pouvez:

- consulter et adapter vos données de prévoyance
- envisager différents scénarios de retraite
- simuler des rachats
- calculer le montant d'un retrait anticipé pour l'achat d'un logement, choisir le bon plan d'épargne ou consulter votre certificat d'assurance
- soumettre des demandes en ligne, tel un changement de plan d'épargne
- télécharger des documents sous forme numérique

### Pour se connecter:

[mypk.sve.ch/LoginVT](http://mypk.sve.ch/LoginVT)

# La transparence nous tient à cœur

---

C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour que vous soyez toujours bien informé·e·s.

Sous [sve.ch](http://sve.ch), vous trouverez toujours des informations actuelles. Nos assurés reçoivent quatre fois par an les *SVE News* par voie postale ou peuvent les consulter en ligne sur le portail [mypkSVE](http://mypkSVE).

Notre équipe de conseillers et conseillères, motivée et compétente, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions ou autres préoccupations.

**Sulzer Vorsorgeeinrichtung**

Zürcherstrasse 12  
Postfach  
8401 Winterthur

Téléphone +41 52 262 43 00

[www.sve.ch](http://www.sve.ch)  
[info@sve.ch](mailto:info@sve.ch)